Tous dans la lutte à partir du mercredi 2 décembre 2009

Mémo pour les Assemblées Générales

Les principales données sur les suppressions d'emplois et la diminution des subventions

RGPP 1, déjà de graves conséquences pour les agents, leurs conditions de travail et leur santé
La Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) et les suppressions drastiques d'emplois publics qui la guident ont déjà très durement frappé l'administration centrale et les grandes directions du ministère de la Culture (MCC). Cette vaste entreprise de démantèlement et de déstabilisation des services atteint aujourd'hui les personnels dans leurs conditions de travail et dans leur santé. Le gouvernement de François Fillon n'entend pourtant pas en rester là.

RGPP acte 2

Le gouvernement vient de donner le coup d'envoi de **l'acte 2 de la RGPP** qui, cette fois, vise tous les établissements publics (musées, monuments, établissements d'enseignement supérieur, archéologie...). Dans le même temps, il poursuit la « réforme » de l'administration territoriale de l'Etat pour encore supprimer des emplois. Celle-ci concerne directement les DRAC et les SDAP aujourd'hui enlisés dans la logique des projets de services.

RGPP 2 et audits flash
Le gouvernement et le ministère prennent prétexte d' « audits flash » censés passer au crible l'ensemble des établissements publics du MCC en à peine un mois, pour imposer de nouvelles coupes claires dans les budgets et les emplois. De toute évidence, les conclusions de ces audits sont écrites à l'avance par Nicolas Sarkozy et François Fillon.

Centre Pompidou : mardi 1er décembre, 9ème jour de grève
En matière d' « audits flash » le Centre Pompidou a eu un traitement « privilégié ». Le Premier Ministre lui-même, par une lettre résumée dans la formule « vous veillerez à ce que l'établissement fasse mieux pour moins cher », a chargé Bruno Parent, Inspecteur général des finances d'une opération de mise au pas du Centre : où il est question de lever les rigidités structurelles, de compresser encore les dépenses inutiles, d'augmenter les ressources propres et de développer des méthodes de gestion et de management « modernes ».
Mais là encore le gouvernement et le MCC n'ont pas attendu les conclusions de l'audit pour prendre des mesures draconiennes, des mesures revanchardes au regard des acquis de la lutte de 2006 (10 jours de grève pour obtenir 65 créations d'emplois).

Ces mesures sont :

- 26 emplois en 2010 (puis – 18) au titre de la RGPP et du non remplacement d'un départ à la retraite sur deux (ailleurs dans le texte : NR.1/2),
- refus catégorique de débloquer les crédits nécessaires au ré-abondement de la subvention (les besoins urgents en matière de crédits de fonctionnement s'élèvent à 9 millions et le budget 2009 était déjà en déficit de 2,3 millions),
- application sèche du N.R.1/2 sans tenir compte de la réalité de la pyramide des âges : 400 départs en retraite, a minima, dans les 10 ans à venir et donc 200 à 300 emplois non remplacés sur un effectif total de 1065. A noter 400 départs à l'âge légal mais certainement beaucoup plus encore au regard de l'âge moyen de départ en retraite.

Donc une grève forte, longue, unitaire, à l'impact médiatique important et qui a beaucoup pesé sur la décision des syndicats ministériels d'appeler ensemble à la mobilisation et à la grève.

Grève à la BPI
la grève des personnels de la BPI a débuté le lundi 30 novembre. La BPI est elle aussi concernée par le N.R.1/2. 82 départs a minima dans les dix ans : donc 41 postes non remplacés. sur un effectif total de 254. Tout ceci en considérant, comme dans le cas du Centre Pompidou - ce qui est loin d'être vrai en réalité - que tous les personnels concernés partiraient à 65 ans.

Revenons au plan général

Les suppressions d'emplois, au titre du non remplacement d'un départ sur 2 à la retraite, s'établissent comme suit pour le ministère de la culture pour 2009, 2010 et 2011 :
Attention : il faut ajouter les suppressions inscrites au Budget de l'État et celles portant sur les budgets propres de chaque établissement public (EP).
- **Sur le budget de l'État, 415 suppressions sur les 3 années.**
- **Sur les budgets des EP, en globalisant, 255 suppressions sur les 3 années.**

La décomposition de ces suppressions est la suivante :

	2009	2010	2011	Total
Suppressions Budget de l'État	115	140	160	415
Suppressions inscrites au budgets des EP (global)	60	95	100	255
Total	175	235	260	670

Décomposition de ces suppressions d'emplois par structures :
(en considérant le total sur les 3 ans)

En administration centrale : 250 suppressions, intégralement inscrites au Budget de l'État.
Dans les services déconcentrés (DRAC + SDAP) : environ 65 suppressions (toujours Budget État)
Il reste, sur les 415, encore 100 suppressions d'emplois supportées par le Budget de l'État : il s'agit d'emplois affectés dans les EP, mais « payés » sur le budget du MCC.

Par ailleurs, comme indiqué sur le tableau ci-dessus, les EP connaissent également d'autres suppressions d'emplois inscrits cette fois sur leurs budgets propres : 255.

Ainsi, sur les 3 ans, ce sont « officiellement » 255 + 100 = **355 suppressions que devront supporter, globalement, les EP du MCC.**

Pour mémoire, nos EP constituent le secteur prépondérant du MCC en terme quantitatif : 70 % des emplois et des moyens budgétaires de la Culture y sont concentrés.
Attention : La réalité des effectifs des EP du MCC pour les années en cours et à venir est bien différente, et plus grave encore, que les discours officiels du Gouvernement.
En effet, l'insuffisance et l'érosion des subventions de fonctionnement allouées par le MCC à ses EP pour charge de service public impacte également la capacité à recruter de chaque EP : En clair, les tensions budgétaires aboutissent au fait que nos établissements n'ont pas suffisamment de masse salariale pour pourvoir tous les emplois votés par le Parlement (plafond d'emplois).

Deux exemples pour illustrer cette situation :

Bibliothèque nationale de France (BNF) : Le gouvernement annonce sur 2010, seulement 20 suppressions au titre du non remplacement d'un départ à la retraite sur 2. Mais, comme la subvention d'Etat pour la BNF est trop juste, ses dirigeants viennent d'annoncer que 30 emplois supplémentaires ne seront pas financés pour l'année prochaine. Donc, le déficit pour 2010, concernant la BNF, s'élève à 50 emplois, soit plus du double annoncé.

Musée du Louvre : Même logique : non remplacement des départs à la retraite : 15 suppressions + 20 emplois non financés = 35 emplois, soit encore plus du double de ce que le gouvernement annonce officiellement au titre de la RGPP. De surcroît, un projet de réorganisation des équipes de surveillance de nuit et des PC (nuit et jour) porté par le directeur de la surveillance prévoit la suppression de 30 emplois dans ce secteur sur les prochaines années.

Évidemment, cette « mécanique » se reproduit dans de très nombreux EP. (cf. tract CGT-Culture du 15/12/2008 que nous vous joignons en pièce jointe).
Cerise sur le gâteau : le développement massif d'emplois dits « mécénat » : contractuels CDD dont l'emploi est financé par des ressources aléatoires mécénat.

Ainsi, alors que les chiffres officiels indiquent 355 emplois en moins dans les EP du MCC jusque fin 2011, on voit bien que le déficit d'emplois atteindra à cette date au moins, en restant très mesuré, les 500.
Et encore, ce sont là les compteurs arrêtés fin 2011...mais le Président de la République entend poursuivre cette politique, comme chacun le sait, durablement. Dans ces conditions, quelle sera la réalité de nos établissements culturels :

- réduction des missions, des projets culturels, des expositions, augmentation des droits d'entrée,
- aggravation nette des conditions de travail, précarité accrue...
- externalisations tous azimuts,
- privatisation rampante des activités rentables...

(Cf. lettre de mission de F.Fillon à Bruno Parent / audit Pompidou)

D'autres conséquences déjà visibles

- ponctions dans les fonds de roulement, fragilité budgétaire,
- établissements d'enseignement : quid des ressources propres : la tendance est à la location

d'espaces, et, surtout, à l'augmentation des droits d'inscription à l'instar de la rentrée 2009 dans les écoles d'architecture : + 38 % d'augmentation des frais d'inscription cette année.

Élargissement de la lutte

CMN : l'article 52 de la loi de finances initiale permet le transfert, en grand et sans garde-fous, des monuments historiques/monuments nationaux aux collectivités territoriales. Sous couvert de décentralisation, il est encore question et quasiment seulement question de désengagement de l'État. Le CMN est aussi durement touché par la précarité, le sous effectif. Cette situation, de l'aveu de la Présidente du CMN, Isabelle Lemesle, met à présent en cause les conditions d'accueil du public, et le respect de la réglementation en matière de sécurité des biens et des personnes.

Inrap

François Fillon dans un discours prononcé récemment à Reims a décrété que le siège de l'Inrap partirait à Reims. Sur ce dossier, de la plus haute importance comme sur beaucoup d'autres, le Ministre de la Culture n'a pas pesé lourd. Cette décision fait fi de la lutte exemplaire et au long cours des archéologues contre la délocalisation et pour la survie de l'Inrap.

Centrale et DRAC-SDAP

Que dire de plus que ce que nous avons écrit avec les autres organisations syndicales dans l'appel unitaire au 2 décembre : « Dans le même temps, il (le gouvernement) poursuit la « réforme » de l'administration territoriale de l'Etat pour encore supprimer des emplois. Celle-ci concerne directement les DRAC et les SDAP aujourd'hui enlisés dans la logique des projets de services ».
Les restructurations, le travail à flux tendu et les incertitudes durables sur l'avenir ont un caractère éminemment anxiogène.

Paris, le 1er décembre 2009